



XYLOPHENE CM 1000 ESE

TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF
Micro émulsion, anti-mérule et fongicide
Maçonneries

DEFINITION

XYLOPHENE CM 1000 ESE est un concentré hydrodispersable fongicide destiné au traitement préventif et curatif par injection ou aspersion des maçonneries et autres matériaux de construction infestés.
Ce produit est un concentré liquide et doit être dilué.

DESTINATION

Tous matériaux de construction, maçonnerie de type brique, ciment, infestés par les champignons.

PROPRIETES

XYLOPHENE CM 1000 ESE se diffuse dans les matériaux poreux : la matière active s'y répartit uniformément en profondeur et s'y fixe sans risque de délavage.
Stabilité, facilité d'application.

EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

L'ESE vous assure efficacité, tenue dans le temps et respect des normes les plus strictes en matière de santé et d'environnement.

EFFICACITE

Ce produit est efficace contre les champignons de pourriture fibreuse et cubique de type mérule.
En préventif, ce produit est aussi efficace contre les champignons de surface de type bleuissement.
XYLOPHENE CM 1000 ESE a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

Fongicide préventif :

EN 113 : efficacité préventive contre tous les champignons de pourriture cubique et fibreuse.

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité fongicide curative ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

SANTE / ENVIRONNEMENT

XYLOPHENE CM 1000 ESE est conforme aux exigences en matière de santé et d'environnement des nouvelles certifications en vigueur.

CARACTERISTIQUES

CONCENTRE :

Aspect : Liquide non gras.

Teinte : Incolore.

Densité à 20 °C : 0.99.

Point d'éclair : 60°C (NFM 07 019).

Fongicide : Chlorure de Benzalkonium : 28% - Propiconazole : 2% - Tebuconazole : 1%.

Valeur COV : Non concerné.

pH : 7 à 8.

Le concentré gèle à partir de - 10°C et est réversible sans aucune altération de ses qualités.

Stockage : Maintenir le local à une température d'au moins 10°C.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Conditionnement : 30Litres.

EMULSION :

Non inflammable.

Point d'éclair : > 100°C.

Densité : 1.000.

Dilution : Dans l'eau (voir concentration d'emploi).

pH : 8.

L'émulsion gèle à partir de 0°C. L'émulsion revient à son état initial après dégel sans aucune altération de ses qualités.

Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant l'emploi.



XYLOPHENE CM 1000 ESE

MISE EN OEUVRE

Avant traitement :

Suivre toutes les prescriptions techniques concernant le traitement mérules qui sont spécifiées dans les cahiers techniques publiés par les organismes compétents et reconnus.

Mesures d'hygiène générale du bâtiment :

Neutraliser toutes les sources d'humidité (condensation, remontées capillaires, infiltrations diverses, écoulements des eaux de pluies...).

Assainir les maçonneries par la diminution de la porosité ou par assèchement à l'aide de drains.

Réaliser une bonne aération en pratiquant des ouvertures grillagées dans les maçonneries au niveau des vides sanitaires.

Créer un espace ventilé entre les bois et les maçonneries.

Assurer une ventilation des caves et des vides sanitaires.

Déposer les revêtements imperméables.

Supprimer les matières alcalines.

Vérifier l'état des toitures.

Effectuer le traitement des bois.

Dans le cas des bois infestés par le mérule, traiter également les bois avec du XYLOPHENE SORX 2000 ESE pour les protéger contre les vrillettes.

Préparation de l'émulsion :

Diluer le XYLOPHENE CM 1000 ESE avec de l'eau par simple agitation à raison d'une partie pour 9 parties d'eau pouvant aller jusqu'à 1 partie pour 6 parties d'eau en fonction de la gravité de l'attaque.

Concentration d'emploi :

10% soit un volume de produit concentré dans 9 volumes d'eau.

Préparation des surfaces :

L'application du produit dilué du XYLOPHENE CM 1000 ESE doit être précédée par les opérations suivantes :

Pour les maçonneries :

Eliminer les plâtres dans la zone attaquée.

Eliminer les fructifications visibles.

Nettoyer soigneusement toutes les surfaces attaquées à la brosse métallique.

Brûler, si possible, les surfaces atteintes au chalumeau (**la prudence est requise en regard du risque incendie**).

Pour les bois :

Rendre le bois accessible, si nécessaire, en déposant ou en éliminant certains matériaux (panneaux, isolation).

Eliminer les éléments qui ont perdu toutes résistances mécaniques et les remplacer.

Eliminer les fructifications.

Nettoyer soigneusement toutes les surfaces attaquées à la brosse métallique.

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, pompe Airless ou Airmix à membrane, matériel d'injection.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau savonneuse.

Pulvérisation : Sans dilution.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

Application :

Effectuer des trous de forage d'un diamètre de 13 mm tous les 25 à 30 cm en quadrillage.

Injecter ou remplir les trous de forage.

Aspersion sous faible pression, sans formation de brouillard.

Le produit doit être appliqué jusqu'à un mètre au-delà de la zone visible de l'attaque.

RENDEMENT

Variable selon : La porosité des matériaux - La gravité des attaques - Le procédé d'application.

En injection : 100 à 500g par puits environ.

En aspersion : 400 à 500ml/m² environ.



XYLOPHENE CM 1000 ESE

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie.
Séchage sur bois, murs : 48 heures environ.
Séchage dans les murs (injection) : 72 heures à 1 semaine environ.
Séchage dans les bois à coeur (injection) : 3 à 4 semaines environ.

INCIDENCE DU TRAITEMENT SUR LES MACONNERIES

Les maçonneries traitées avec le produit dilué du XYLOPHENE CM 1000 ESE peuvent être replâtrées, rejointoyées ou repeintes après un séchage complet.

Finitions :

Les bois traités avec le produit dilué du XYLOPHENE CM 1000 ESE peuvent recevoir tout type de finition.

CONSEILS DYRUP

Mélange :

Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique : consultez-nous au préalable.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ininflammable.

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.

En cas de pulvérisation ou aspersion se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs de solvants organiques de type A1 ou A2.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Eliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Ne pas appliquer sur des bois devant être placés au contact de denrées alimentaires ou de plantes.

En cas d'aspersion, ne pas mettre de brouillard à l'extérieur pouvant provoquer des inconvénients pour le voisinage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition JUILLET 2013 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP S.A.S

2-6 Rue Henri Sainte Claire Deville Les Colonnades - 92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr



PPG Industries